

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouvel appel aux dons de masques et d'équipements de protection des soignants en Occitanie

Près de 3 millions de masques reçus suite à l'appel aux dons du 20 mars

Le 20 mars 2020, l'ARS Occitanie et l'ensemble des préfetures de la région ont lancé un appel aux dons de masques auprès des institutions et des entreprises. L'ARS a aussi recensé l'ensemble des stocks disponibles dans les établissements de santé de la région. À ce jour, environ 3 millions de masques ont été collectés dans toute la région.

Grâce à ces dons, l'ensemble des situations d'urgence identifiées a pu être couverte. Ainsi, 1 million de masques ont déjà été délivrés. Les 2 millions restants sont en cours d'affectation pour les établissements et les professionnels de santé libéraux.

Un nouvel appel aux dons de masques et d'équipements de protection des soignants

Si l'appel aux dons de masques du 20 mars a été très suivi, le besoin en masques et en équipements de protection individuelle reste significatif.

C'est pourquoi, en complément de la stratégie nationale de gestion et d'utilisation des masques de protection mise en place par le gouvernement, les services de l'État en Occitanie et l'Agence régionale de Santé Occitanie poursuivent leur mobilisation pour collecter de manière coordonnée les stocks de masques et d'autres équipements de protection individuelle, à destination des personnels soignants :

- masques,
- blouses ou sur-blouses (stériles ou non stériles, en plastique, en papier, en tissu ou toute autre matière),
- charlottes,
- sur-chaussures,
- gants,
- lunettes de protection.

Les institutions, entreprises et particuliers disposant d'un stock significatif de ces équipements sont invités à contacter la préfecture de leur département en envoyant un email (cf ci-dessous).

Cet appel se poursuit également en ce qui concerne les stocks de masques de protection. Les stocks détenus depuis la grippe H1N1 peuvent également être donnés dès lors qu'ils sont en bon état.

Contacts :

09 - Ariège	pref-masques-covid19@ariego.gouv.fr
11 - Aude	pref-masques-covid19@aude.gouv.fr
12 - Aveyron	pref-masques-covid19@aveyron.gouv.fr
30 - Gard	pref-masques-covid19@gard.gouv.fr
31 - Haute-Garonne	pref-masques-covid19@haute-garonne.gouv.fr
32 - Gers	pref-masques-covid19@gers.gouv.fr
34 - Hérault	pref-covid19@herault.gouv.fr
46 - Lot	pref-masques-covid19@lot.gouv.fr
48 - Lozère	pref-masques-covid19@lozere.gouv.fr
65 - Hautes-Pyrénées	pref-masques-covid19@hautes-pyrenees.gouv.fr
66 - Pyrénées-Orientales	pref-masques-covid19@pyrenees-orientales.gouv.fr
81 - Tarn	pref-masques-covid19@tarn.gouv.fr
82 - Tarn-et-Garonne	pref-masques-covid19@tarn-et-garonne.gouv.fr

Le Ministre des Solidarités et de la Santé a précisé la stratégie de protection de nos soignants et des patients les plus fragiles. Au plan national, la réquisition des stocks, les importations, la production sur le territoire national et les dons, ont permis de récupérer depuis fin février près de 40 millions de masques. Par ailleurs, 250 millions de masques ont été commandés, ils seront répartis en régions puis livrés progressivement. Priorité est donnée à la protection des professionnels de santé amenés à prendre en charge des patients COVID 19 en ville comme à l'hôpital et à celles des personnes fragiles et des professionnels qui interviennent auprès d'elles.